

RIVES

À LA UNE

/ LE MAGAZINE de la Communauté de Communes des Deux Rives

CHIFFRES CLÉS

p 04 et 05

Les Deux Rives, un territoire actif

ÉCONOMIE

p 06 à 09

Un plan d'urgence pour nos entreprises
Un panel de services attractifs

SANTÉ

p 10 et 11

Une maison des internes
couplée avec la MSP

TOURISME

p 16

Une année jacquaire



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

SOMMAIRE

/ Jean-Michel Baylet

Président
de la Communauté
de Communes
des Deux Rives,
reçoit les administrés
sur demande.

Pour prendre
rendez-vous, contacter :
M^{me} Christelle TERLE,
au 05 63 29 60 68

SOMMAIRE p 02

EDITO p 03

CHIFFRES CLÉS p 04 et 05

Les Deux Rives, un territoire actif

ÉCONOMIE p 06 et 07

Un plan d'urgence pour
nos entreprises

Un panel de services attractifs p 08 et 09

SANTÉ p 10 et 11

Une maison des internes couplée
avec la MSP

COMPÉTENCES p 12 et 13

L'assainissement collectif, nouvelle
compétence au 1^{er} janvier 2021

RANDO p 14 et 15

Le circuit des sources à Gasques,
source d'inspiration

TOURISME p 16

2021 : une année jacquaire

LOISIRS ET SANTÉ p 17

De la grande randonnée aux parcours
de santé

NOUVEAUTÉ p 18

Les chambres de Lili

TRAVAUX p 19

Rue Jean Capgras

CULTURE p 20 et 21

Une magnifique expo nature

EN BREF p 22

Du nouveau en sport, musique et loisirs

SOUVENIRS DE NOËL p 23

/ Deux Rives à la Une

N° 30 - Hiver 2021

/ Directeur de publication

J.P. DELACHOUX

/ Rédaction

Anne BORDARIE

Muriel PELISSIER-CHAMBARON

/ Crédit photos

CC2R

/ Conception et impression

Imp. TECHNI PRINT à Montauban

/ Pour tout renseignement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DES DEUX RIVES

2, rue du Général Vidalot - 82400 Valence d'Agen

Tél. 05 63 29 92 00

2020 restera une année marquante pour nombreux de nos concitoyens. La crise inédite que nous avons vécue, tant sur le plan sanitaire qu'économique, restera dans les livres d'histoire comme un événement majeur de ce XXI^{ème} siècle. En ce début d'année, permettez-moi d'avoir une pensée pour tous ceux qui, à cause de cette pandémie, ont perdu un proche, pour les équipes soignantes qui se sont engagées avec courage dans la lutte contre ce virus, pour tous ceux que la crise économique a fragilisé et a mis en péril leur activité. Gageons, que 2021 et l'arrivée du vaccin, ce ne soit désormais qu'un mauvais souvenir et que nous puissions reprendre notre vie d'avant !

Notre collectivité se devait d'être à vos côtés dans cette période trouble, et nous avons pris nos responsabilités : en distribuant des masques pour les adultes et les enfants, en accompagnant l'ensemble des entreprises, en abondant les aides versées par l'État et la Région pour répondre à l'urgence économique. Notre territoire est solidaire, et une fois encore, nous l'avons prouvé !

Comme vous pourrez le lire dans ce numéro, nos efforts paient... notre territoire reste attractif.

Un centre de vaccination a ouvert à la halle Jean Baylet. J'espère que vous serez nombreux à vous y rendre dans les semaines à venir, pour que nous puissions ensemble, vaincre ce virus ! Nous sommes là pour vous accompagner.

En attendant le retour des jours heureux, je vous souhaite à chacun d'entre vous, une excellente année 2021.



Jean-Michel Baylet

**Ancien Ministre
Président de la Communauté de communes
des Deux Rives, Conseiller départemental,
Maire de Valence d'Agen**

CHIFFRES CLÉS

/ LES DEUX RIVES, UN TERRITOIRE ACTIF

/ Un plan local d'urbanisme qui contribue à renforcer l'attractivité du territoire

Le conseil communautaire a arrêté le projet d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** valant **Programme Local de l'Habitat** (PLUI-H) (confer un précédent numéro des Deux Rives) par délibération du 20 décembre 2019.

Rappelons que ce PLUih a été élaboré en co-construction avec les 28 communes membres.

Ce document d'urbanisme a pour objectif d'organiser un projet de territoire pour les 10 ans à venir, à partir de quatre axes principaux.

Il s'agit :

- avant tout de construire un projet cohérent et solidaire renforçant l'armature des pôles de vie et répondant aux besoins des ménages,
- proposer une offre résidentielle cohérente et de qualité,
- renforcer l'attractivité du territoire en préservant et en mettant en valeur son cadre de vie



- positionner l'économie du territoire intercommunal vis à vis de sa situation géographique entre plusieurs aires d'influence.

L'enquête publique devrait avoir lieu au cours de l'année 2021, pour que le document soit ensuite approuvé.

/ Un territoire actif

Des zones d'activité porteuses

Sur 42 hectares au total, la Communauté est dotée de 4 zones d'activité, qui représente 43 entreprises et 615 emplois.

- la zone Barraillol et Cabarrot à Golfech : 5 hectares de superficie, 20 entreprises et 125 emplois.
- la zone de Molère à Saint Loup : 17,5 hectares de superficie, 3 entreprises, 100 emplois.
- la zone de Prouxet à Valence d'Agen : 19,5 hectares de superficie, 20 entreprises, 390 emplois.
- la zone Pommevic-Goudourville : avec une entreprise et 70 emplois, et une maîtrise foncière de 12 hectares à ce jour.

* Des disponibilités de locaux industriels, commerciaux et de terrains recensées et actualisées sur l'ensemble de notre territoire CC2R : se renseigner auprès du service économie. Tél. : 05 63 29 62 29. Mail : alain.valeye@cc-deuxrives.fr



/Zone d'activité de Cabarrot



/Zone d'activité de Prouxet



/ Le CNPE également pourvoyeur d'emplois, le grand carénage est lancé

La centrale de Golfech figure parmi les premiers employeurs du département de Tarn-et-Garonne. Elle représente près de 1000 personnes (770 salariés EDF et environ 250 salariés permanents d'entreprises prestataires), qui œuvrent au cœur des installations chaque jour.

Les deux unités de Golfech produisent chaque année entre 15 et 20 milliards de kWh. Cette production représente près de 4,75% de la production d'électricité nucléaire en France, et environ 50 % de la consommation d'une région comme l'Occitanie.

Le Grand Carénage de la centrale de Golfech se déroule sur la période 2020 à 2025. Durant cette période, le site réalisera les troisièmes visites décennales de ses réacteurs et connaîtra un programme industriel comportant des opérations de maintenance nombreuses et d'envergure mobilisant beaucoup d'équipes EDF et de partenaires (sources : site CNPE, Centre national de production d'électricité - dossier de presse).

/ Un territoire avec une bonne armature industrielle, commerciale, artisanale, et de services : 830 entreprises pour 3141 salariés

Données CCI (hors double immatriculation)

Catégorie	Entreprises	Effectifs	Taux évolution des entreprises sur 1 an (2019-2020)
Commerce	160	323	+1 %
Industrie	33	1423	- 2 %
Service	159	430	+ 6 %
Total	352	2176	

Données Chambre de Métiers et de l'artisanat

Catégorie	Entreprises	Effectifs (chefs d'entreprise et salariés)	Taux évolution des entreprises sur 1 an (2019-2020)
Alimentation	69	965	+ 10 %
Bâtiment	178		+ 2 %
Fabrication	78		+ 11 %
Services	153		+ 13 %
Total	478		

/ UN PLAN D'URGENCE POUR NOS ENTREPRISES

Dès le début de la crise sanitaire, la Communauté de communes a décidé de mobiliser une importante enveloppe financière pour soutenir son tissu économique.

/ Une enveloppe globale de 264 000 euros a donc été réservée pour soutenir les entreprises locales confrontées aux difficultés engendrées par la crise sanitaire.

Dès le mois de mai, la Communauté de communes des Deux Rives s'est engagée au côté de la Région, des Départements, et en complémentarité des aides mises en place par l'État, pour mettre en œuvre ce plan d'urgence.

Il a été renforcé au mois de novembre 2020 dès que les nouvelles mesures au titre du Fonds L'OCCAL et du Fonds de solidarité national, ont permis d'élargir les secteurs bénéficiaires et les types d'aides.

/ Une première enveloppe de 177 000 euros (sur une enveloppe prévisionnelle de 150 000 euros) a été consacrée à abonder trois dispositifs d'aides (en fonction de la taille des entreprises), qui visent à maintenir les emplois, soutenir les entreprises dans leurs difficultés, et anticiper la reprise économique :

- Fonds de solidarité exceptionnel Occitanie, concernant les TPE
- Partenariat sur le contrat Entreprises en crise de trésorerie COVID-19, concernant les entreprises de 10 à 5000 salariés
- Partenariat sur le contrat Entreprises en difficulté (dispositif existant avant l'épidémie de COVID 19).

/ Une deuxième enveloppe d'un montant de 114 000 euros est venue abonder le fonds L'OCCAL.

Il vise à soutenir les secteurs du Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat.

Unique en France, le fonds L'OCCAL* permet aux entreprises de relancer leur activité, par l'accompagnement de leur besoin en trésorerie (avance remboursable), et de soutenir leurs investissements indispensables pour s'adapter à la nouvelle situation sanitaire (subvention d'investissement spécifique).



/ Le Fonds l'OCCAL se décline en 3 volets :

L'OCCAL, Volet 1, avec un plafond unique d'**aide à la trésorerie** de 25 000 € sous forme d'avance remboursable, et un différé de remboursement de 24 à 36 mois.

L'OCCAL, Volet 2, est ouvert aux **investissements nécessaires à la reprise d'activité (et plus seulement aux investissements sanitaires)** et ceux destinés **à favoriser la relance (digitalisation des commerces et artisans)**, avec un taux d'aide de 70 % maximum et un plafond de subvention de 23 000 €, sur des investissements matériels et immatériels (neuf et occasion).

L'OCCAL, Volet 3, est une **aide au loyer** mise en œuvre pour les commerces indépendants jusqu'à 10 salariés, faisant l'objet d'une fermeture administrative, et redevable d'un loyer pour le local professionnel durant cette fermeture. Prise en charge du loyer dans la limite du plafond fixé par la Région.

Précisons que, dès que le Fonds de solidarité national (volet 2) initié par l'État en partenariat avec la Région, a été **ouvert aux Etablissements Publics de coopération intercommunale** (novembre 2020), la Communauté a décidé d'y apporter une **aide complémentaire de 1000 euros par bénéficiaire** (aide rétroactive sur la période de crise sanitaire), en complément de l'aide régionale attribuée.



/ En synthèse, fin 2020, les attributions d'aides étaient réparties ainsi :

- **Fond de Solidarité Exceptionnel Occitanie :**

177 000 € attribués à **41** bénéficiaires, dont 88 500 € de la CC2R

Secteurs d'activité concernés :

alimentation 7, services 6, commerce 5, fabrication 4, bâtiment 4, agriculture 5, professions libérales 9, association 1

- **L'OCCAL volet 2 :**

3 aides octroyées pour un montant total de **21 735 €**, dont 7 245 € de la CC2R

Secteurs d'activité :

alimentation restauration 2, services 1

- **L'OCCAL volet 3 (loyers) :**

11 demandes pour **7 366 €** d'aides dont 3 683 € (50%) de la CC2R

Secteurs d'activité :

commerces 7, Bars, restaurants 4

/ Sur les 55 dossiers au total,

la répartition géographique concerne une grande majorité des communes du territoire :

- Valence, bourg centre 26, Auvillar 3, Donzac 1, Dunes 4, Golfech 2, Goudourville 1, Lamagistère 1, Le Pin 1, Merles 1, Perville 1, Pommevic 2,
- St Paul d'espis 4, St Michel 3, St Vincent Lespinasse 1, Sistels 1, Malause 1, Mansonville 1, Montjoi 1

/ Des démarches facilitées pour les entreprises, avec un accès simplifié, et un dépôt en ligne des demandes :

- une plateforme unique : **hub entreprendre Occitanie**
- des aides et critères d'attribution spécifiques à chaque dispositif, en fonction des besoins et de la taille des entreprises.

/ Autres informations :

- Soutien aux entreprises pour la mise en place de solutions numériques, un chèque numérique de 500 euros et des conseils : **clique-mon-commerce.gouv.fr**
- Dispositifs de l'État (charges sociales, fiscales, chômage partiel...) **<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>**

/ Besoin de renseignements complémentaires :

- Service économie et emploi de la Communauté de communes : M. Alain Valeye au **05 63 29 62 20**

ÉCONOMIE

/ UN PANEL DE SERVICES ATTRACTIFS

La compétence économique est une compétence majeure de la Communauté de communes, son objectif premier est de soutenir et développer son tissu socio-économique, et surtout être présente auprès des acteurs de son territoire.

Plus que jamais dans la crise traversée, la Communauté reste aux côtés de ses entreprises, que ce soit en matière d'appui financier à travers son plan d'urgence (page 6), ou en matière d'accompagnement et de services.

Même si nombreux sont ceux qui connaissent ce panel de services, revenons néanmoins sur ce qui est proposé.

/ Un service économie : de l'écoute à l'action

Le service économie est à l'écoute des chefs d'entreprise ou porteurs de projet, il propose un accompagnement personnalisé, qu'il s'agisse d'un projet de création, de développement, d'implantation, ou de transmission, et ce, pour toute activité (artisanale, industrielle, commerciale ou de services).

Il mène des actions partenariales en lien direct avec :

- l'agence régionale AD'OCC (aides au développement économique régional), la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Club d'entreprise territorial AVANCE (Autour de Valence Notre Club d'Entreprises), l'AC2R (Artisans Commerçants des 2 Rives), la Chambre d'Agriculture.

/ Ses missions

- informer, conseiller, accompagner et orienter,
- mettre en relation avec les différents partenaires du projet,
- aider au montage de dossiers administratifs et de demandes de subventions,
- proposer des disponibilités de locaux industriels, commerciaux et de terrains en zones d'activité.

Contact : M. Alain VALEYE

05 63 29 62 29

mail : alain.valey@cc-deuxrives.fr

/ Une maison de l'emploi, de la formation et de l'internet : un guichet unique pour répondre à vos besoins

Jouxant la halle Jean Baylet à Valence d'Agen, la Maison de l'Emploi propose des services complets pour accompagner jeunes, demandeurs d'emploi ou entreprises dans leurs recherches :

Volet emploi :

Un pôle accueil centre de ressources (accueil et information du public), **un pôle conseil** (accompagnement vers l'emploi et la formation) et **un pôle emploi** (offres d'emploi et mises à disposition de personnel auprès de tout type d'employeur).

Volet formation :

- Réseau Régional de formation à distance E-Formation pour les demandeurs d'emploi
- Libre accès à internet et ateliers d'initiation numérique tous publics
- Formation professionnelle de salariés et chefs d'entreprise (individualisée ou collective)
- Fablab LAB2.R, espace numérique de conception 2D et 3D et de réalisation d'objets avec imprimantes 3D, découpe laser, casques virtuels, CNC...
- Animations scolaires et périscolaires aux outils numériques
- Gestion du centre de formation professionnel de Prouxet.

Retrouvez toute les informations sur :

<http://www.mefi-2rives.fr>

Contact téléphonique : 05 63 95 58 20

/ Un centre de formation communautaire performant

Situé sur la zone d'activité de Prouxet à Valence d'Agen, crée en 2008, il représente un véritable outil de maintien et de développement des compétences techniques sur le territoire, plus particulièrement pour les entreprises intervenants sur le CNPE de Golfech. Il devient également aujourd'hui essentiel pour répondre aux besoins du grand carénage du CNPE de Golfech sur les 4 années à venir.

Deux pôles de formation à destination des salariés, demandeurs d'emploi et chefs d'entreprises.



Un pôle nucléaire avec :

- un chantier école d'habilitations nucléaires : SCN (Savoir Commun du Nucléaire) et CSQ (Certificat Sureté Qualité).
- un chantier école d'habilitations nucléaires RP (Radio-protection).

Il a accueilli sur ces 3 dernières années, plus de 600 stagiaires-salariés d'entreprises prestataires d'EDF annuellement, formés par les 4 organismes de formation partenaires habilités par EDF.

Un pôle technique avec :

- Des parcours métiers en amont des habilitations nucléaires.
- Des formations techniques spécifiques telles que travaux en hauteur, habilitations électriques, sécurité incendie, sauveteur secouriste du travail, et autorisations de conduite...

Existant depuis Septembre 2017, les organismes de formations partenaires y réalisent des actions de formation pour 350 stagiaires en moyenne annuellement.



/ La Communauté de communes mène des travaux de modernisation concernant le pôle nucléaire, et le chantier de radio protection (mises aux normes pour respecter le nouveau cahier des charges). Il sera opérationnel à compter de mi-janvier 2021.

Cette opération qui s'inscrit dans le contrat « territoire d'industrie interdépartemental Gers / Tarn et Garonne », a fait l'objet de partenariats financiers sollicités auprès de l'État, la Région Occitanie et le Département, pour un coût total prévisionnel de 300 000 € HT.

/ Au total, ce sont en moyenne 1 000 stagiaires par an qui sont formés sur ce site, et son utilité n'est plus à démontrer.

Un centre qui évolue en fonction des nécessités

La période quinquennale liée au grand carénage (2020 – 2025) dans laquelle nous sommes rentrés, amène de nouvelles exigences sur la formation et les chantiers écoles nucléaires de la part d'EDF, ainsi que de nouvelles normes sur le bâtiment et ses installations, applicables à compter de Janvier 2021.

/ UNE MAISON DES INTERNES COUPLÉE AVEC LA MSP

Rappelons que la MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) est l'aboutissement d'une démarche concernant l'ensemble de la Communauté de communes. Élus et professionnels de santé ont souhaité conjointement anticiper le risque de pénurie médicale, et permettre une coordination des soins, pour le plus grand bien des patients.

Avant la réalisation effective de la MSP, plusieurs étapes ont été nécessaires : création d'un pôle de santé, avec une tête de pôle (Valence d'Agen) et des maisons de santé associées (Donzac, Dunes, Golfech, Lamagistère), obtention de la labellisation par l'ARS en 2013, études techniques, obtention des aides financières des partenaires, réalisation, ouverture en 2017 (présentation lors d'un précédent numéro).

Les professionnels ont des réunions de coordination régulières pour accompagner leurs patientèles dans la globalité de leurs problématiques de santé.

Ils travaillent également ensemble, par thématiques, notamment sur la thématique des personnes âgées, de même que sur celle de la prévention santé en croisant leurs spécialités. Ils s'articulent aussi pour s'organiser à l'échelle de l'ensemble du secteur médical des Deux Rives, avec l'idée de créer à terme une unité permettant de se coordonner de

façon plus étroite encore. **Un atout supplémentaire est l'ouverture récente de la maison des internes.** Elle permet d'accueillir les stagiaires et de leur offrir une possibilité de logement confortable et fonctionnelle.

Jouxtant la MSP, la maison des internes comporte trois chambres (équipées de salle de bain et sanitaires), et d'une pièce commune (salon, salle à manger, cuisine).

Actuellement 4 médecins généralistes sont devenus maîtres de stage, et sont donc en capacité de former et d'accueillir de jeunes internes dans leurs cabinets.

Il s'agit d'étudiants qui sont sur leurs 7^{ème}, 8^{ème} ou 9^{ème} années d'internat.

En facilitant leur hébergement (mis à disposition gracieusement) la Communauté de communes souhaite montrer l'attractivité de notre territoire, leur permettre de le découvrir, de s'y faire un réseau...et à terme de s'y installer.



/ Ouverte depuis début novembre 2020, la maison des internes accueille pour l'heure trois stagiaires internes, dont une effectue déjà actuellement des remplacements sur la MSP.

Des travaux d'agrandissement de la MSP sont pratiquement terminés. Il s'agit de créer des bureaux vacants destinés à l'installation de nouveaux médecins généralistes, nous y reviendrons dans un prochain numéro.

/ Les professionnels de la Maison de santé des Deux Rives à Valence d'Agen

Médecins généralistes :

Dr Arnautou
Dr Sazy
Dr Pouligny
Dr Thoreson
Dr Renailler
Dr Fournier

Pédiatre : Dr Dos Santos

Sage femme : Mme Escallier

Diététicienne : Mme Aurensan

Psychologue : Mme Fabrissin

Masseurs Kinésithérapeutes :

Mme Cabaset, M. Dierckx, M. Costes,
Mme Larrive

Pédicure podologue : M. Cessac

Orthophoniste : Mme Alonso Garcia

Orthoptistes : Mmes Tochon-
Bourgoin, Ballochi, Martinet

Orthopédiste - Orthésiste : Mme Puime

CONSULTATIONS SPÉCIALISTES :

Cardiologues : Dr Petroni, Dr Delorme,
Dr Molina, Dr De Labriolle, Dr André,
Dr Bruere

Urologues : Dr Viard, Dr Vandwalle,
Dr Sanson

Pneumologue : Dr Hellal

ORL : Dr Tremelet

Gastro-enterologue : Dr Galindo

Infirmière de Santé publique :

Mme Barrière

Éducateur spécialisé : M. Vergnes

CABINETS INFIRMIERS :

Cabinet Vidouze

Mme Brossard

Mme Sottill

Mme Dauba

Mme Martin

Mme Defremont

Mme Cordier

Cabinet Simone Veil

Mme Ghigo
Mme Boursier
Mme Ruiz-Garcia
Mme Lerchundi
Mme Leseigneur

SSIAD



/ Accueil des internes par les élus de la Communauté /
M. Jean-Michel Baylet, Président, Mme Christiane Lecorre et le
Docteur Daniel Zanin

/ Un centre de vaccination ouvert à Valence d'Agen

Grâce à la mobilisation des professionnels de santé et de Jean-Michel Baylet, Président de la CC2R, depuis le jeudi 21 janvier, la halle Jean Baylet accueille un centre de vaccination. La vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans (à partir de lundi 18 janvier).
- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements.
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs des comorbidités suivantes :
 - L'obésité (IMC > 30),
 - La BPCO et l'insuffisance respiratoire,
 - L'hypertension artérielle compliquée,
 - L'insuffisance cardiaque,
 - Le diabète (de type 1 et de type 2)
 - L'insuffisance rénale chronique,
 - Les cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans
 - Le fait d'avoir une transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,
 - La trisomie 21.

• Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement. Les patients particulièrement vulnérables à la Covid concernés sont les suivants :

- atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
- atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
- transplantés d'organes solides
- transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
- atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes
- atteints de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé)
- atteints de trisomie 21.

Le centre sera ouvert du lundi au samedi inclus de 9h à 13h et de 14h à 17h. La vaccination se fait uniquement sur rendez-vous.

Pour s'inscrire, il vous faut composer soit le :

n° téléphone régional: 0809 54 19 19

n° téléphone national : 0800 009 110

ou se rendre sur les sites internet :

www.sante.fr

doctolib.fr

En cas de difficultés à faire la démarche de prise de rendez-vous, votre mairie se tient à votre disposition. Par ailleurs, pour les personnes à mobilité réduite, un transport est possible. Pour le demander, merci de vous adresser au CIAS au 05 63 29 92 13.

COMPÉTENCES

/ L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, NOUVELLE COMPÉTENCE AU 1^{ER} JANVIER 2021

Dans notre numéro de septembre 2020, nous vous avons présenté le transfert de la compétence assainissement, il est donc effectif depuis janvier 2021.

Imposé par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), il se met en œuvre avec l'appui technique des communes, ainsi des conventions sont en cours de finalisation afin de maintenir une proximité de terrain quant aux besoins, et aux interventions s'appuyant sur la technicité des agents locaux.

/ Quelques données

25 stations d'épurations
(certaines communes en disposent de 2)

6800 abonnés

124 km de réseau

78 postes de relevage

10 communes avec un budget annexe

7 assujetties à la TVA

23 tarifs différents



/ Station à bio disques à Saint Paul d'Espis



/ Station à filtres plantés à Pommevieu



/ Station à lagunage à Saint Loup



/ Station à filtres à sables à Bardigues

/ La redevance d'assainissement

Le service de l'assainissement collectif est principalement financé par la redevance d'assainissement. Cette redevance est facturée aux usagers du service bénéficiant d'un raccordement au tout-à-l'égout. Elle est réclamée lors de la facturation de l'eau. En effet, les syndicats des eaux du territoire intercommunal assurent, pour le compte de la Communauté de Communes, la facturation et le recouvrement de cette redevance, comme c'était le cas précédemment pour les communes. Sauf pour la commune de Saint-Antoine où les services intercommunaux se chargeront d'établir les factures aux usagers.

L'année 2021, une année de transition : les tarifs de la redevance demeurent quasiment identiques aux tarifs appliqués par les communes en 2020. L'instauration de la redevance assainissement est obligatoire et une partie de sa tarification doit nécessairement tenir compte du volume d'eau traitée. C'est pourquoi deux communes sont impactées en 2021 : Golfech où la gratuité ne peut être reconduite et Saint-Antoine où l'application d'un forfait n'est plus possible. Toutefois, la conséquence pour un foyer consommant 120 m³ d'eau sera quasiment neutre pour St-Antoine, tandis qu'à Golfech, elle sera de 57 €.

D'une commune à l'autre, la tarification au m³ varie de 0,47 € à 1,95 € en 2021 (la moyenne nationale en 2017 était de 2,03 € le m³). Un lissage tarifaire doit être mis en place afin que d'ici quelques années un tarif uniforme soit appliqué à l'ensemble des communes.



/ Station à boues activées à Valence d'Agen

La facturation de la redevance assainissement tient compte de votre consommation d'eau. Faites un geste pour l'environnement et votre porte-monnaie en réduisant votre consommation d'eau.

Plusieurs conseils ou astuces : équiper vos robinets d'un économiseur d'eau (mousseur), au jardin, privilégier le paillage de vos cultures pour limiter l'arrosage, récupérer l'eau de pluie...



Pensez à consulter le site internet de la collectivité, la page assainissement vous donnera plusieurs renseignements utiles :

- Vous souhaitez que le service assainissement procède à un contrôle de votre installation (tarif 95 €),
- Vous souhaitez que votre logement soit raccordé au réseau d'assainissement (tarif variant de 500 à 4 500 € selon la nature des travaux à réaliser).

Les formulaires à utiliser et la démarche à suivre sont à votre disposition sur le site de la Communauté de communes.

<https://www.cc-deuxrives.fr/>

RANDO

/ LE CIRCUIT DES SOURCES À GASQUES... SOURCE D'INSPIRATION

Paroles d'un couple de randonneurs lotois...

Ce couple de marcheurs passionnés pratique la randonnée sur l'ensemble de l'Occitanie, en toute saison. Il nous témoigne de son vif intérêt pour le Circuit des Sources.

« Nous avons vraiment apprécié la découverte de ce circuit, tout d'abord du village aux belles pierres blanches, puis le cheminement à travers des sentiers boisés, des champs et des petites routes de campagne, sillonner le long d'un ruisseau, prendre de la hauteur sans trop d'efforts, pour finir par la découverte de la charmante chapelle, puis celle de l'aqueduc du XIX^{ème}, construction insolite, que nous avons aperçue sortant de la brume...

Cette randonnée très agréable fait partie de nos coups de cœur pour la diversité qui s'offre au regard pendant la marche.

Nous envisageons de la redécouvrir à la belle saison, en sachant que nous sommes déjà conquis ! Et nous explorerons d'autres circuits proposés par les Deux Rives. »

Elsa et Philippe



Se garer sur le parking de la salle des fêtes, traverser le village et prendre le chemin à droite qui longe le gîte communal.

① A la fourche de chemin, prendre à droite, puis après 600m descendre par le chemin qui traverse à travers bois (*attention chemin en devers et glissant par temps humide*). Arrivé sur la voie goudronnée, prendre à droite après 100m et emprunter le chemin qui suit le coteau à flanc de falaise.

② On arrive à une croisé de chemin. (*Un aller retour de 50m est possible pour découvrir le lavoir communal, sa fontaine et son escalier en pierre*). Revenir ensuite sur vos pas et descendre par le chemin qui mène à la D46. Prendre alors à droite et après 50m, suivre le chemin à gauche qui longe bientôt le ruisseau de Gasques. Arrivé au pont, continuer tout droit en longeant toujours le ruisseau. A «Carretou» prendre une portion du GR de Pays (*balisage rouge et jaune*) jusqu'au «hameau de Colombier».

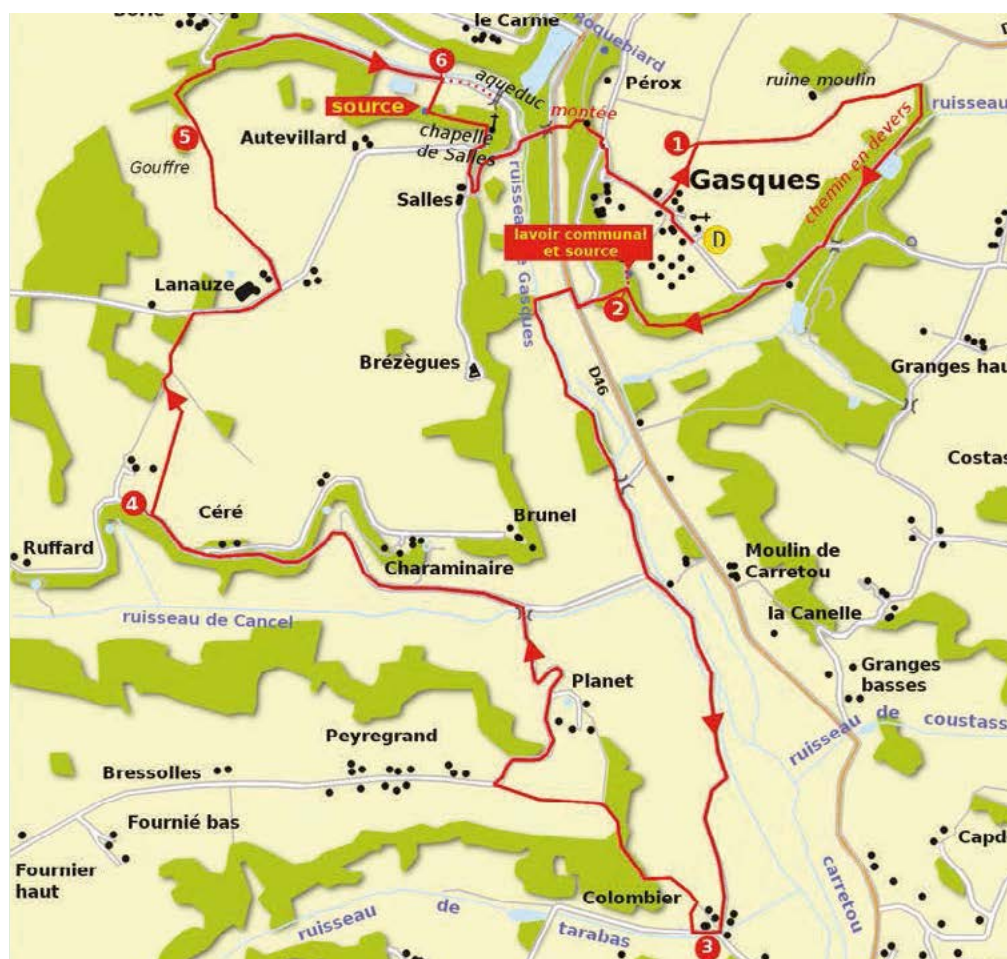
③ Après la grange en pierre, monter à droite vers «Peyre-grand». A la route, descendre à droite. Au pont, prendre à gauche. Suivre cette route jusqu'au 2^{ème} panneau «Céré».

④ Emprunter à droite le chemin de terre qui monte en bordure de cultures. Après «La Nauze» suivre à gauche le chemin qui passe près d'un gouffre (propriété privée).

⑤ Arrivée à la route goudronnée, tourner à droite en suivant le ruisseau de «Roque-biard».

⑥ Un aller retour de 150m vous permet d'admirer l'ancien aqueduc du XIX^e siècle. Sinon, monter par le chemin qui rejoint l'église de Salles. Dans la montée vous apercevrez une charmante petite source.

Après l'église, descendre à gauche par la route. Traverser ensuite la D46 et monter en face afin de rejoindre le village.



Code balisage :

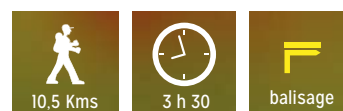


Changement de direction



Continuité du sentier

Mauvaise direction



10,5 Kms

3 h 30

balisage

Petit conseil au randonneur ou promeneur : la nature est fragile, l'eau est précieuse, respectons-les, ainsi que leur faune et leur flore. Le plaisir des yeux toujours !

Le guide complet des sentiers de randonnées est disponible à l'office de tourisme :

Auvillar : 05 63 39 89 82 – ot-auvillar@cc-deuxrives.fr

Valence d'Agen : 05 63 39 61 67 – office.tourisme@valencedagen.fr

Les circuits sont également téléchargeables sur le site de la Communauté de communes : www.cc-deuxrives.fr

TOURISME

/ 2021 : UNE ANNÉE JACQUAIRE

Une année jacquaire (ou compostellane, ou jubilaire), est une année où la fête de saint Jacques (25 juillet) tombe un dimanche.

« Cette année là, la «porte sainte» de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle est alors ouverte au premier jour et refermée au dernier jour de l'année. Tout un symbole...

L'année jacquaire est ainsi inaugurée avec la cérémonie d'ouverture de cette porte. Le 31 décembre de l'année précédant l'année compostellane, dans l'après-midi, l'archevêque de Compostelle frappe à l'aide d'un marteau en argent trois fois la cloison qui mure cette porte donnant sur la plaza de la Quintana. La cloison symbolise la dureté du Chemin. De cette manière, les fidèles demandent à l'apôtre saint Jacques la permission d'entrer. Ensuite, la porte tombe. En ces années, les croyants peuvent obtenir l'indulgence plénière, c'est-à-dire, la rémission totale de leurs pêchés. »

De nombreuses manifestations

Au cours des années jacquaires, des milliers de pèlerins partent des quatre coins du monde pour atteindre le tombeau de l'apôtre saint Jacques et « purifier » leur âme.

Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle sont à ce moment-là mis à l'honneur avec diverses manifestations données dans des hauts lieux du patrimoine.

Ces manifestations peuvent être à caractère religieux ou profane, et évoquer le Moyen Âge, l'art roman, comme le pèlerinage.

Ce n'est qu'en 1428 que l'on trouve trace de la première année compostellane historiquement attestée. L'événement se reproduit 14 fois par siècle. La tradition a été relancée en 1965. Les derniers jubilé de 1993, 1999, 2004, et 2010 ont vu la fréquentation des chemins « exploser ». (Sources : Agence des chemins de Compostelle et Vive el camino)

Une fréquentation en forte hausse

Certains annoncent un chiffre d'un demi million de marcheurs (voire plus) pour cette année jacquaire 2021, la situation sanitaire peut contredire ces prévisions, comme les cautionner, pour ceux qui feraient le chemin afin d'exprimer leur reconnaissance d'être sortis sans dommage de l'épidémie...

Les prochaines années jacquaires seront en 2027, 2032, 2038, 2049, 2055...



LOISIRS ET SANTÉ

/ DE LA GRANDE RANDONNÉE AUX PARCOURS DE SANTÉ

Le retour des beaux jours devrait bientôt nous donner envie de bouger, nous vous invitons à découvrir pour cela deux sites adaptés à des pratiques sportives de plein air.

/ Un parcours santé et bien être dédié aux seniors à découvrir à Saint Vincent Lespinasse

Réalisé à l'initiative de la mairie, il a été inauguré en juillet 2018. Une première idée était d'en faire un espace planté d'arbres (60 aujourd'hui) et de fleurs, un coin nature. Puis, afin de joindre l'utile à l'agréable, l'idée a germé de réaliser un parcours santé, et pourquoi pas, spécifiquement dédié aux seniors.

L'entreprise Geromouv (entreprise lotoise), spécialisée dans ce genre de projet, a aménagé ce lieu en concertation étroite avec la mairie, il est à la fois pratique, et respectueux de l'environnement.



Le circuit comporte 10 modules (en bois d'acacia) et exercices adaptés. L'eau du lavoir a été canalisée et alimente une cascade (en circuit fermé) qui vient embellir la découverte. En 2019, plusieurs groupes sont venus des hôpitaux, EHPAD, ou clubs des aînés des alentours pour profiter de ce parcours.

La crise sanitaire a freiné l'élan sur l'année 2020. Espérons que pour 2021 il en sera autrement.

Rester en bonne santé c'est aussi prévenir, s'entretenir, se bouger, se distraire. Aller découvrir ce parcours, tout en respectant les gestes barrières, voilà un petit challenge des plus agréables, en particulier pour les seniors, et pourquoi pas en famille ?



/ Un parcours sportif pour amateurs ou compétiteurs, au lac bleu de Bergon, à Lamagistère



Le début d'année comporte souvent de bonnes résolutions, quel que ce soit son âge, dont celle de reprendre le sport.

Le Lac bleu de Bergon est très bien équipé pour y répondre. En plein air, au plus près de la nature, vous découvrirez un parcours sportif adapté aux adolescents comme aux adultes. Faire le tour du lac permet aussi de profiter d'une belle balade.

Le conseil municipal a eu la volonté d'agréments et de valoriser cette zone de loisir, ainsi que d'en faire un lieu attractif par rapport au canal des deux mers. La commune a d'ailleurs reçu un prix pour cette réalisation. L'installation d'un ponton est également en projet pour cette année. Les équipements ont été installés par le personnel communal au mois de juin 2019. Les 8 agrès ont été fabriqués par la société ALTRAD.

Cette installation a été vraiment très bien accueillie et la mairie reçoit de nombreux remerciements pour cette initiative.

Le lac bleu de Bergon étant très fréquenté, ces "appareils" font l'unanimité que ce soit pour le promeneur occasionnel ou celui qui vient quotidiennement. De l'amateur au compétiteur, chacun peut y trouver son compte.



NOUVEAUTÉ

LES CHAMBRES DE LILI, UN CONCEPT INNOVANT

Dans quelques mois à Saint-Loup, ouvrira une nouvelle chambre d'hôtes « Les Chambres de Lili », un concept innovant qui se veut inclusif pour toutes les formes de handicap.

Quand des parents ont un enfant handicapé, la grande question est souvent l'avenir de l'enfant à l'âge adulte. Que va-t-il devenir après ? Sylvain et Marilyne Jombart ont une petite fille atteinte du syndrome de Cornelia de Lange qui entraîne une dégénérescence motrice et cérébrale.

Liséa a aujourd'hui 14 ans. « Liséa a été scolarisée en maternelle et en primaire, puis à notre arrivée il y a 2 ans, elle a été acceptée à l'IME d'Auvillar », explique Sylvain. Et de poursuivre : « ce que nous voulons aujourd'hui, pour mieux préparer demain, c'est que Liséa ne soit pas cantonnée uniquement dans le monde de l'handicap ». De cette idée simple, Sylvain et Marilyne ont élaboré tout un projet : ouvrir des chambres d'hôtes qui serviront à apprendre à Liséa mais aussi à d'autres adolescents/adultes handicapés à devenir autonome dans la vie quotidienne. « Nous sommes en train de finir l'aménagement de 3 chambres dont une chambre PMR et 2 chambres familiales à Saint-Loup ».



L'objectif est d'ouvrir aux vacances de Pâques. « La chambre d'hôtes sera tenue par Maryline, mais nous souhaitons accueillir des adolescents handicapés en conventionnant avec des Institut comme l'IME pour favoriser l'intégration des handicapés en apprenant les gestes de la vie quotidienne : faire le lit, nettoyer une chambre, ranger, faire un petit déjeuner... tous ces gestes de la vie quotidienne qui leur permettront peut-être un jour de devenir autonomes ».



TRAVAUX

RUE JEAN CAPGRAS : LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ONT DÉBUTÉ

La ville de Valence d'Agen poursuit son embellissement par les travaux d'aménagement de la rue Jean Capgras. Portés par la Communauté de Communes des Deux Rives, ils ont débuté en janvier.

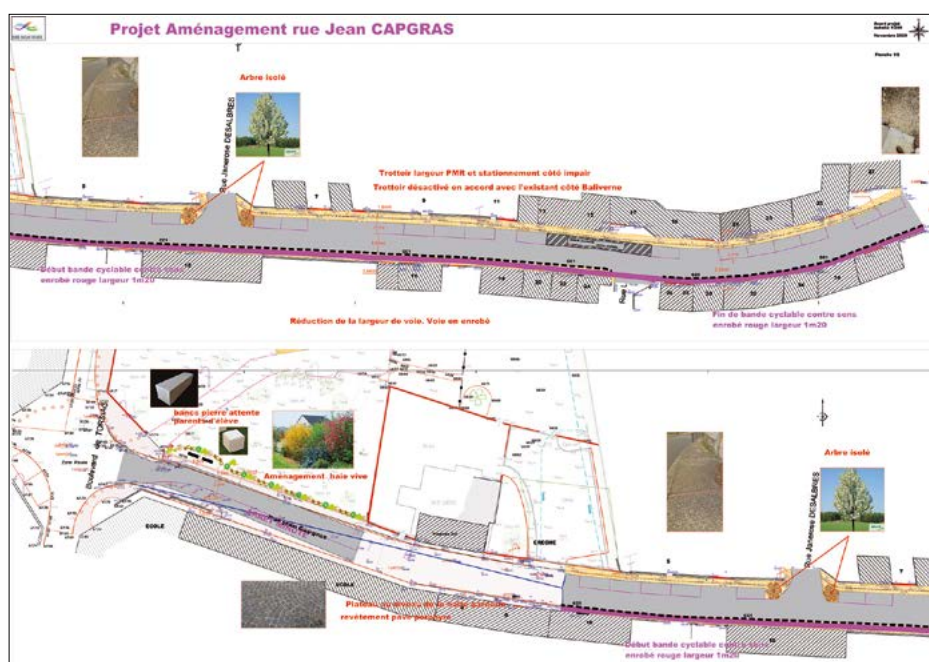
Le projet, présenté en réunion publique le 1^{er} décembre 2020, prévoit :

- un élargissement des trottoirs à 1m40 de large sur un côté de la voie impair
- la création d'une bande cyclable sur le côté opposé permettant au vélo de circuler à contre-sens en toute sécurité
- d'organiser le stationnement côté trottoir en maintenant les places existantes

- de réduire la largeur de voie incitant à réduire instinctivement la vitesse.

Un bel aménagement paysager sera réalisé aux abords de la Villa Campredon pour permettre aux parents d'élèves d'attendre la sortie des classes en toute sécurité.

Les travaux ont été confiés à la société Eiffage et devraient durer entre 8 et 12 semaines. Le coût total des travaux (aménagement voirie et enfouissement des réseaux) s'élève à 577 000 € TTC.



Le plan qui vous est ici présenté détaille tous les éléments des travaux de réhabilitation en cours en ce moment. Néanmoins, nous avons choisi de décaler la bande cyclable des maisons côté pair, suite à la concertation lors de la réunion publique.

Il y aura donc une bande de sécurité entre les maisons riveraines et la piste cyclable, ne nous méprenons pas pour autant, il ne s'agit pas d'un deuxième trottoir.

La bande cyclable sera côté pair de la voie et fera 1m40 minimum (distance du mur habitation /extérieur caniveau) entre la halte garderie/RAM et la rue Laujol et 1.20 ml après la rue Laujol.

Le revêtement sera en enrobé rouge.

Au droit de la bande cyclable toutes les maisons ont des volets roulants sauf au niveau du n°24 (angle rue Laujol).

Aussi sur la 1^{ère} portion, un marquage au sol composé d'une ligne continue de couleur blanche de 10 cm de large sera positionnée à 40 cm (axe de la ligne) du bord des habitations. Le cycliste disposera d'une bande de 1ml pour circuler à 40 cm des habitations.

Sur la 2^{ème} portion cette bande peut être installée mais n'est pas nécessaire vu qu'il n'y a pas de volets battants (uniquement volets roulants). S'il y a un marquage au sol, le cycliste disposera d'une bande de 80 cm pour circuler à 40 cm des habitations.

/ UNE MAGNIFIQUE EXPO NATURE

L'office de tourisme des Deux Rives accueille une très belle exposition de septembre 2020 à février 2021 sur les orchidées du Département.

/ Une famille très nombreuse

Présentes sous tous les climats et toutes les latitudes, des plaines à la haute montagne, les orchidées ne poussent pas seulement dans les régions tropicales, comme on le croit parfois. Cette famille très diversifiée se compose de plus de 600 genres divisés en 35 000 espèces et en milliers d'hybrides et cultivars.

C'est dans la moitié supérieure de notre département que notre flore orchidéenne est la plus riche, grâce à la présence de grandes étendues calcaires faiblement artificialisées par les activités humaines.

Les environs de Castanet, Parisot, Caylus, Saint-Antonin, Septfonds, Caussade, Montpezat, Lauzerte et Montaigu-de-Quercy sont ainsi relativement bien pourvus en orchidées, dont certaines assez rares et menacées.

/ ORCHIDÉES DU TARN-ET-GARONNE

Sur plus de 160 espèces et sous-espèces présentes en France, notre département abrite 46 espèces, dont certaines se déclinent en plusieurs sous-espèces et variétés.

Cette intéressante diversité s'explique par plusieurs facteurs : la douceur de notre climat (la plus forte densité d'espèces d'orchidées se situant dans le sud de la France, en particulier le long du littoral méditerranéen), une surface importante de sols calcaires (Quercy blanc, Causse de Rouergue) et la variété des paysages (causses, forêts, prairies diverses).

Céphalanthère rouge (Cephalanthera rubra)



*Le Patrimoine
de la Région Occitanie*

Orchis punaise (Anacamptis coriophora)



J. Laporte

Epipactis des marais (Epipactis palustris)



J. Laporte

Ophrys jaune (Ophrys lutea)



J. Laporte

POUR NE PAS METTRE EN DANGER LA PÉRENNITÉ DE CES ESPÈCES,

leur ramassage ou leur déterrage est donc absolument à proscrire. Lors de vos prochaines balades, prenez simplement un peu de temps pour les admirer. Cela suffira amplement pour que vous succombiez aux charmes de nos orchidées.

/ Espèces facilement observables

Nul besoin d'être un botaniste chevronné ou un orchidophile averti pour savoir identifier, au détour d'un chemin, une orchidée sauvage.

Au printemps, au moment de leur floraison elles se remarquent par leur couleur, la forme de leur fleur ou leur taille, difficile de les confondre avec d'autres plantes. Leurs feuilles sont entières à nervures parallèles pour la plupart des espèces, leur tige est ronde lisse et leurs fleurs exceptionnelles.

La visite se fait sous réserve de la réglementation sanitaire.



Orchis pourpre (Orchis purpurea)



J. Laporte

Orchis incarnat (Zosterophora incarnata subsp. incarnata)



Quercy sauvage

/ UNE EXPOSITION RÉALISÉE PAR JACQUE LAPORTE, Tarn-et-garonnais, naturaliste passionné tant de la flore que de la faune, et plus particulièrement les oiseaux, notamment ceux du bassin de la confluence du Tarn et de la Garonne.

Vous pouvez retrouver son travail sur : www.jlphotographie.com

Bernard Lemoine a quant à lui réalisé une cartographie des espèces du Tarn et Garonne que vous pouvez retrouver sur le site : orchidees-papillons-82.fr

EN BREF

/ DU NOUVEAU EN SPORT, MUSIQUE, ET LOISIRS

/ Roller : deux en un

Les Deux Rives comptaient jusqu'alors deux clubs pour la pratique du roller, ces derniers ont décidé de s'unir à travers le **Valence d'Agén Roller des Deux Rives**.

Ce choix s'est fait après une réflexion débutée en juillet 2019, la décision de fusionner s'est donc concrétisée lors de l'assemblée générale du 28 novembre 2020.

S'ouvre ainsi une nouvelle dynamique pour collaborer, faire converger les compétences différentes et complémentaires des deux anciens clubs : l'ALVA Roller et le Valence Roller Skating, désormais dissous après une vingtaine d'année de cohabitation.

L'objectif de la nouvelle équipe est d'augmenter le nombre de licenciés, déployer l'offre de l'école de roller avec l'aide d'un entraîneur qualifié, et de renforcer le rayonnement et l'identification du territoire (création et organisation de compétitions de haut niveau), au sein de l'Occitanie.



/ Visite commentée, « la centrale ça me parle »

D'où provient l'énergie électrique ? Quel est le principe de fonctionnement d'une centrale nucléaire ? A quoi servent les grandes tours aéroréfrigérantes ? Un guide médiateur vous « éclairera » et répondra à vos questions. Vous finirez la visite par la découverte virtuelle des installations. **Fête de l'espace découverte** : spectacle de magie avec Jeremy Canto, artiste magicien, alliant nouvelles technologies et magie traditionnelle, vendredi 19/02/2021 après-midi sur réservation. **Autres animations** : visite en réalité virtuelle, défi Tangram (jeu traditionnel chinois), découverte des codes secrets.

En fonction de la réglementation sanitaire, les animations et visites peuvent être maintenues ou reportées.



/ Musique : un nouvel orchestre

Après l'école de Lamagistère, c'est désormais l'école primaire **Jules Ferry** à Valence d'Agén qui disposera d'un orchestre.

Les élèves de CM1 seront dotés d'instruments (6 instruments enseignés) pour une pratique d'une heure par semaine en petits groupe, et 1 h avec tout l'ensemble musical.

/ Golftech- Espace découverte

A ce jour 2000 visiteurs déjà conquis par l'escape game. Le CNPE de Golftech propose des découvertes de la robotique et de la centrale sous forme ludique, à pratiquer en famille ou en groupe.



L'escape Game : les thèmes de la robotique, des nouvelles technologies et de l'innovation à découvrir en mode « Escape Game ». A vous de tester vos connaissances sur ces thèmes en vous amusant ! Formez 1 équipe, entrez dans le labo des robots. Vous y êtes pris au piège ! Vous avez 1h pour vous évader en trouvant le mot de passe que seul le robot INNOVA'Golftech détient !

SOUVENIRS DE NOËL



le père Noël est de retour



Toie de Noël



Cadeaux de lumière



en rouge...



...et blanc



les 12 coups de minuit



2021

Plus les hommes sont éclairés,
plus ils sont libres.

Voltaire



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES